



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
PYRENEES-ORIENTALES

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES**

DCM n°34/2021

Séance Ordinaire du 2 juin 2021

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt et un le deux juin à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : CRUANAS Pauline

Présents : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, JAMMES Francis, PLA Michelle, POMPA Antoine, SCHMITT Henri, SAGUY Françoise, RAMOS José, HAMMOUDA Jeanine, DURAND Christophe, CRUANAS Pauline, CHANCHO Jean-Marie, ROUSSEAU Charline, STEPPE Virginie

Procuration : BRUNET François à CRUANAS Pauline

Absent : /

Date de la convocation :

27 mai 2021

OBJET : LOCATION DE L'APPARTEMENT T3 n°1-1 1^{er} ETAGE – 9 ALLEE DU CENTRE CULTUREL

Classement issu de la
nomenclature
« ACTES »
3.3 Locations

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que suite au départ des locataires de l'appartement T3 n°1-1 situé au 1^{er} étage de l'immeuble sis 9 allée du centre culturel, Madame LAMBRIQUET Millia a manifesté son intérêt pour cette location.

Les conditions proposées sont les suivantes : occupation des lieux par Madame LAMBRIQUET Millia à partir du 15 juin 2021 à raison de 667 € par mois. Monsieur le Maire demande l'avis de l'Assemblée pour cette location.

Le Conseil Municipal,

Où il les propos de son Président et après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité la location à Madame LAMBRIQUET Millia de l'appartement ci-dessus mentionné, pour un loyer mensuel de 667 €, à compter du 15 juin 2021, payable auprès du Trésor public de Rivesaltes ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.



Le Maire,

Alain DARIO